



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
be



19050149

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

01 AVR. 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION GREFFE TOURNAI

N° d'entreprise : 0507.979.991

Dénomination

(en entier) : **INFI.D**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Civile sous forme de Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 7500 Tournai, rue As Pois, 60

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATIONS DE STATUTS

Texte

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Etienne CARLIER, notaire résidant à Péruwelz, le dix-huit mars deux mille dix-neuf, à enregistrer à Tournai au droit de cinquante euros, il résulte que :

- 1) le siège social a été transféré à 7334 Saint-Ghislain (Hautrage), Rue de Villeroit, 5, à dater du 1 juillet 2019;
- 2) les règles relatives à la transmission des parts, à la souscription de parts nouvelles et aux droits de vote ont été modifiées;
- 3) une procédure d'arbitrage pour les litiges entre associés a été instaurée;
- 2) les statuts ont été mis en concordance avec les décisions prises.

-----POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME DELIVRE EN VUE DE LA
PUBLICATION AU MONITEUR BELGE-----

Déposés en même temps :

- expédition
- statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire Instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature